

---

# BILINGUE *PLUS*

## NIVEAU CERTIFICAT

---

### DESCRIPTIF DE LA FORMATION EN FRANÇAIS

---

#### OBJECTIFS GENERAUX

Le programme Bilingue *plus* Certificat s'adresse aux étudiant.e.s inscrit.e.s en droit à l'Université de Fribourg, effectuant des études bilingues. Il s'envisage comme un accompagnement aux études dans la deuxième langue (français ou allemand), et comme une préparation à la vie professionnelle dans un contexte bilingue. En fin de formation, les étudiant.e.s devraient pouvoir communiquer aisément dans la langue partenaire, tant sur le plan académique et spécialisé que sur le plan personnel. Ils.elles seront préparé.e.s aux situations de communication plurilingues, posséderont des connaissances approfondies sur les formats discursifs d'usage dans les mondes professionnel et académique, ainsi que sur des thèmes d'actualité politiques, culturels et civilisationnels concernant la culture partenaire.

En accord avec [les nouveaux descripteurs du Cadre Européen Commun de référence](#), une attention particulière est portée sur des activités de médiation linguistique et culturelle. Sur la base de documents présentés dans l'une des deux langues nationales, les ateliers-tandems proposés tout au long de la formation visent à faire partager, décrire et rendre conscientes les compétences et stratégies de communication plurilingues déjà présentes dans le groupe classe, ou à acquérir. Dans ce contexte, des intervenant.e.s du monde professionnel et académique sont invité.e.s à dialoguer avec les étudiant.e.s pour faire part de leurs expériences de terrain, connaissances théoriques et savoir-faire professionnels.

Ciblant le niveau C1 du [Cadre Européen Commun de référence](#) en fin de formation, le programme de Certificat se compartimente en 4 modules, à prendre sur deux ans, pour un enseignement hebdomadaire global de 4 périodes (45 min). Les crédits obtenus peuvent être partiellement reconnus par la Faculté de droit [pour remplacer un travail de proséminaire dans la seconde langue d'études](#), ou comme des crédits spéciaux.

La formation Bilingue *plus* est offerte au niveau Certificat (Bachelor) et au niveau Diplôme (Master). Ces deux formations peuvent se prendre en enchaînement sur 3 ans.

#### ADMISSION

---

La formation Bilingue *plus* au niveau Certificat est offerte aux étudiant.e.s qui remplissent les conditions suivantes :

- Effectuer des études [mention « bilingue »](#) de Droit à l'Université de Fribourg, en début de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> année.
- Réussir l'entretien de sélection et une éventuelle évaluation écrite (niveau B2.1)
- Payer la taxe d'inscription semestrielle

#### STRUCTURE DES ETUDES

---

Le programme comprend 4 modules thématiques (Langue et profession 1 et 2, Langue académique 1 et 2), une formation à la plaidoirie en cabinet d'avocat, une participation active aux ateliers-tandems, et la rédaction d'un projet individuel de fin d'études en lien avec les soirées cinéma-tables rondes de la manifestation [Droit dans le cinéma organisée par l'Université de Fribourg](#). La répartition conseillée des unités d'enseignement sur 4 semestres est la suivante :

	SEMESTRE D'AUTOMNE	ECTS	SEMESTRE DE PRINTEMPS	ECTS
1 <sup>ère</sup> année <b>Niveau objectif B2</b>	Langue et profession 1 (4x45 min./semaine)	5	Langue et profession 2	5
			Formation plaidoirie (3x6h)	2
	3 ateliers-tandems (min.)			2
2 <sup>ème</sup> année <b>Niveau objectif C1</b>	Langue académique 1 (cours-bloc 30x45 min.)	5	Langue académique 2	5
			Projet individuel et défense orale	3
	3 ateliers-tandem min. (3x45 min.)			3
	3 soirées cinéma-tables rondes (min.)			
TOTAL	30 ECTS			

## DESCRIPTIFS DES COURS

### PREMIERE ANNEE DE FORMATION

La première année de formation Bilingue *plus* se compose d'un cours hebdomadaire annuel de français juridique niveau objectif B2. Des rencontres avec des intervenant.e.s externes sont prévues ainsi que des séances de suivi personnalisé pour la production de discours professionnels et académiques.

#### SA : Langue et profession 1

Le cours hebdomadaire (4x45min.) est axé sur un travail des compétences écrites et orales dans des situations d'enseignement/apprentissage du droit en milieu académique, ainsi que dans des situations professionnelles. Les types et genres de discours travaillés sont le compte rendu, les écrits formels en milieu juridique / professionnel. Les thèmes juridiques tels que le droit pénal des mineurs ou le système judiciaire servent de base de travail, tout comme des thèmes politiques, sociaux et culturels.

Evaluation : présentation orale et rédaction d'une lettre formelle à contenu juridique

#### SP : Langue et profession 2

Le cours hebdomadaire (4x45min.) est axé sur un travail des compétences écrites et orales dans des situations d'enseignement/apprentissage du droit en milieu académique, ainsi que dans des situations professionnelles. Les types et genres de discours travaillés sont le résumé, le compte-rendu, la synthèse de documents et l'analyse critique d'un discours juridique.

Durant le second semestre, une formation au discours de plaidoirie est prévue. La classe est ensuite invitée à un concours de plaidoirie au sein d'un cabinet d'avocats.

Evaluation : présentation d'une fiche de lecture et synthèse de document.

### DEUXIEME ANNEE DE FORMATION

La seconde année de formation Bilingue *plus* se compose de deux cours bloc de français juridique niveau objectif C1 (aux SA et SP), d'événements académiques et culturels et de séances de suivi personnalisé pour la production des travaux individuels. Suivant des matrices imposées – comme le compte-rendu ou la synthèse de documents – les productions écrites et orales préparées en classe serviront de base pour le projet individuel rédigé tout au long de l'année. Cet écrit de 10-15 pages permettra de développer des compétences rédactionnelles variées comme : *reformuler et synthétiser le discours d'autrui, construire un discours d'analyse ou trouver sa voix d'auteur.e.*

Chaque année, une nouvelle thématique donne le cadre aux travaux des participant.e.s (la liberté 2016, la révolution 2017, la vérité 2018, l'identité 2019, l'erreur 2020, l'égalité 2021, la crise 2022, la résistance 2023). Au sein de ce thème, encore très général, le sujet du projet individuel est pensé en lien avec les études ou les intérêts personnels du ou de la candidat.e. En fin de formation, cet écrit sera défendu oralement devant un jury.

**SA : Langue académique 1**

Le cours-bloc (30x45min.) est axé sur le travail de compétences écrites et orales dans des situations de communication académiques et d'échanges culturels. Les types et genres de discours travaillés sont l'argumentation, la description, et la synthèse d'une notion théorique.

Durant le troisième semestre de formation, le ou la candidat.e sera envoyé.e sur le terrain pour construire la problématique de son projet individuel dans le cadre d'une manifestation culturelle.

Evaluation : présentation d'une problématique et synthèse d'un concept académique

**SP : Langue académique 2**

Le cours-bloc (30x45min.) est axé sur un travail des compétences écrites et orales dans des situations académiques et d'échanges culturels. Les types et genres de discours travaillés sont le commentaire critique et le discours réflexif – pensés en relation avec l'écriture du projet individuel.

Durant le dernier semestre de formation, le ou la candidat.e sera accompagné.e dans la rédaction finale du projet individuel, entamé au semestre d'automne, et préparé.e à sa défense orale devant jury.

Evaluation : présentation d'un plan de projet et analyse critique d'un élément culturel

**VALIDATION DE LA FORMATION**

---

La formation pour le Certificat dispense des cours niveaux B2 et C1 du [Cadre Européen commun de Référence pour les Langues](#), pour les compétences écrites et orales. La note de certificat équivaut à la moyenne entre les 4 notes de cours obtenues aux semestres, et la note attribuée au projet individuel. En fonction des performances écrites et orales évaluées au cours de la formation, le ou la candidate recevra une note indiquant le niveau de langue globalement atteint dans toutes les compétences.

**Tout travail comportant des éléments de plagiat ou ayant fait usage d'aides illicites sera sanctionné d'une note insuffisante et dénoncé aux autorités compétentes.**

En cas de note insuffisante, le projet individuel peut être resoumis au maximum une fois. Selon les indications fournies dans la première évaluation, le ou la candidat.e devra apporter les modifications demandées ou rédiger un nouveau projet individuel pour la deuxième soumission.

Afin d'obtenir [la mention Bilingue plus sur son diplôme de Bachelor en Droit](#), le ou la candidat.e doit avoir validé toutes les unités d'enseignement du programme, à hauteur de 30 ECTS.

Si le ou la candidat.e a réussi sa formation Bilingue *plus* mais n'a pas obtenu la mention bilingue octroyée par la Faculté de droit, il ou elle recevra une *Attestation de réussite* indiquant le niveau de langue atteint, les ECTS obtenus et le titre de son projet individuel.

Si le ou la candidat.e n'a pas réussi sa formation Bilingue *plus* ou ne l'a pas complétée, il ou elle obtiendra une *Attestation de suivi* indiquant le niveau de langue atteint, les ECTS obtenus et le catalogue de cours suivis. Dans le cas d'un échec, une seconde inscription à la deuxième année de Certificat Bilingue *plus* peut être envisagée.

**La formation [Master bilingue plus](#) peut être une option pour le ou la candidat.e désirant améliorer ses compétence linguistiques et culturelles après avoir obtenu le Certificat.**

Entrée en vigueur du présent document : année académique 2024-2025